

Communiqué de presse

Paris, le 4 décembre 2020

Covid-19 : campagne de vaccination, les collectivités territoriales aux côtés de l'État

En amont des annonces relatives à la future campagne de vaccination contre le coronavirus, les présidents de l'AMF, de l'ADF et de Régions de France, réunis sous la bannière de *Territoires Unis*, ont saisi le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, pour l'assurer de la mobilisation coordonnée des collectivités qu'ils représentent et l'alerter sur le fait qu'il serait illusoire d'envisager d'organiser efficacement une telle campagne de terrain sans leur concours.

Anticiper ce dispositif vaccinal pour en assurer collectivement le succès, tel est le message clair et pragmatique des collectivités territoriales à l'endroit de l'État.

C'est pourquoi elles se réjouissent qu'en réponse, le cabinet d'Olivier Véran ait rapidement organisé une première réunion qui s'est tenue mardi dernier et à laquelle ont participé pour Régions de France Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, pour l'AMF Frédéric Chéreau, Maire de Douai, et pour l'ADF André Accary, Président du Département de Saône et Loire. Mais ces premiers échanges, qui marquent une volonté d'ouverture qu'elles veulent souligner, doivent déboucher sur des éléments concrets.

Au printemps dernier, le rôle de proximité et de coordination joué au quotidien par les élus locaux et leurs agents territoriaux a été salué: connaissance fine des publics les plus fragiles, réactivité et agilité ont été autant d'éléments cruciaux pour préserver la santé des Français.

Aujourd'hui, le message des collectivités territoriales ne souffre pas d'ambiguïté: il ne s'agit nullement de revendiquer la compétence sanitaire, assumée par l'État. Les collectivités territoriales n'entendent pas se substituer à la responsabilité de l'État. Mais elles proposent d'agir à ses côtés, dans le respect des compétences respectives, et soulignent que leur rôle sera essentiel. Dans ce cadre, elles souhaitent donc être réellement parties prenantes à la décision, et pas simplement «informées» de l'action du gouvernement. Elles sauront très rapidement quelle est l'intention réelle du ministre sur ce point.

En effet, lors de la première phase vaccinale, la priorité sera donnée à nos aînés résidant dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et autres structures collectives. Cette première étape sera déterminante. Elle impose la co-construction de l'organisation du dispositif envisagé par l'Etat. Il est essentiel de tenir compte de l'implantation territoriale en ressources de santé, aujourd'hui très inégale. De plus, doivent être posés très clairement les termes du consentement des personnes âgées et de leurs représentants.

TerritoiresUnis



Les élus municipaux, départementaux et régionaux estiment capital le renforcement de la coordination entre le Préfet, l'Agence régionale de santé et les collectivités territoriales. C'est une condition préalable à leur contribution à cette campagne vaccinale.

Territoires Unis sera vigilant et mobilisé pour veiller à la santé des Françaises et des Français.

Contacts presse

AMF

Marie-Hélène Galin

marie-helene.galin@amf.asso.fr

01 44 18 13 59

ADF

Mélissa Rodanet

mrodanet@epoka.fr

01 45 49 33 11

Régions de France

Violaine Hacke

vhacke@regions-france.org

06.28.47.53.55